

# Règlement | Jeu Concours

## “Be a Winner with AMOS”

CQFD-AMOS, dont le siège social se situe au 33 Rue Daviel 75013 à Paris, SIRET n°39987725700044, ci-après « l'Organisateur », organise le jeu concours intitulé "Be A Winner with AMOS" dont les gagnants seront désignés par tirages au sort en suivant les conditions définies ci-après. Le jeu concours se déroulera du 1<sup>er</sup> avril 2023 à 12h au 30 avril 2023 à minuit (00h).

### **Eligibilité :**

La participation au concours est gratuite et ouverte à tous les résidents de France métropolitaine âgés de 16 ans et plus, quelle que soit sa nationalité, qui remplissent de façon complète le formulaire de participation disponible sur le site <https://www.amos-business-school.eu/be-a-winner-amos/> à l'exclusion de toutes les personnes ayant participé à l'élaboration du jeu concours et/ou employées par l'Organisateur. La participation au jeu concours implique l'acceptation irrévocable et sans réserve, des termes et conditions du présent règlement. La participation au jeu concours est strictement personnelle et nominative. Le Participant a la possibilité de gagner un ou plusieurs lots quotidiens et/ou le séjour à Madrid (Grand Prix Final). Le non-respect des conditions de participation énoncées dans le présent règlement entraînera la nullité de la participation du Participant.

### **Modalités de Participation :**

Ce jeu concours se déroule exclusivement sur le réseau social Instagram et sur notre site internet, aux dates indiquées ci-dessus. Chaque Participant doit répondre aux conditions du jeu concours s'il veut avoir une chance de remporter l'un des lots proposés. Pour qu'une participation soit considérée comme valide pour tenter de gagner le Grand Prix Final, le Participant doit remplir une fois tous les champs du formulaire de participation sur <https://www.amos-business-school.eu/be-a-winner-amos/>. Pour les lots quotidiens, il faudra que le Participant soit abonné à la page Instagram <https://www.instagram.com/amossportbusiness/> et commente le post "Be A Winner with AMOS" chaque lundi pour tenter de gagner les cadeaux quotidiens (annonce du gagnant tous les jours à 11h parmi les commentaires). Un rappel du lot du jour sera effectué quotidiennement en *Story*.

Le Participant ne peut participer qu'en son nom seul. L'Organisateur se réserve le droit de demander une preuve de résidence à l'adresse indiquée ainsi qu'une preuve de l'identité du participant (à la discrétion de l'Organisateur) avant d'octroyer les prix. Toutes les informations incomplètes ou incompréhensibles seront considérées comme non valides. Toute responsabilité sera déclinée en cas d'inscriptions perdues, en retard ou non reçues. Le Participant peut participer plusieurs fois pendant la durée du jeu concours.

### **Période de concours :**

Le jeu concours se déroulera du 1<sup>er</sup> avril 2023 à 12h au 30 avril 2023 à minuit (00h). L'Organisateur se réserve le droit de modifier les conditions et modalités du jeu concours et d'annuler le jeu concours en informant le public sur son compte Instagram <https://www.instagram.com/amossportbusiness/>. L'Organisateur désignera par tirage au sort les gagnants, parmi l'ensemble des personnes s'étant inscrites. Tous les jours, un tirage au sort sera organisé pour la désignation du gagnant du lot quotidien. Concernant le tirage au sort du Grand Prix Final, le voyage à Madrid, il sera effectué le mardi 2 mai 2023.

### **Liste des dotations :**

Lots quotidiens d'une valeur totale maximale estimée à 2000€

- (04) Cartes cadeaux (d'une valeur de 50€ chacun)
- (01) Ballon coupe du monde (d'une valeur de 50€ chacun)
- (01) Ballon UEFA Champions League (d'une valeur de 150€)

- (01) Ballon de basket (d'une valeur de 50€ chacun)
- (01) Ballon de handball (d'une valeur de 32€ chacun)
- (01) Ballon de rugby (d'une valeur de 42€ chacun)
- (04) Maillots de football (1 maillot équipe de France / OL / Stade Rennais / OM : d'une valeur de 90€ chacun)
- (02) Maillots de Rugby (1 maillot Equipe de France d'une valeur de 90€, 1 Maillot Stade Toulousain d'une valeur de 60€)
- (01) Raquette de tennis (d'une valeur de 85€)
- (01) Gant de boxe MMA (d'une valeur de 59€)
- (02) Places combat MMA (d'une valeur de 80€ chacun)
- (01) Combinaison voilier (d'une valeur de 60€)
- (01) Masque ski (d'une valeur de 60€)
- (01) Paire de running (d'une valeur de 50€)
- (01) Maillot cycliste (d'une valeur de 100€)
- (01) Maillot Handball (d'une valeur de 100€)

Le Grand Prix Final (01) séjour à Madrid en Espagne pour deux personnes, d'une durée d'une semaine et d'une valeur totale maximale de 3000€.

Les lots quotidiens cités ci-dessus seront envoyés par voie postale aux gagnants à la fin du jeu concours, soit après le 30 avril 2023, dans une limite d'un mois. Concernant le Grand Prix Final, le gagnant pourra choisir la date de son voyage jusqu'au 30 septembre 2023 (à l'exception du mois d'août 2023). Un gagnant sera tiré au sort chaque jour sauf pour le Grand Prix Final. Les « pseudos » Instagram des gagnants seront annoncés directement en *Story* avec le lot gagné, le jour suivant leur participation. Les gagnants seront également notifiés via Instagram message et par email. Les prénoms et noms des gagnants pourront aussi être annoncés lors d'autres actions promotionnelles et de communication de l'Organisateur. Le gagnant du séjour à Madrid sera tiré au sort le mardi 2 mai 2023 parmi l'ensemble des participants au concours.

#### **Remise des dotations et modalités d'utilisation des dotations :**

L'Organisateur du jeu concours contactera par message privé sur Instagram et via email les gagnant(es) tiré(es) au sort et les informera des modalités à suivre pour accéder à leur dotation. Aucun courrier ne sera adressé aux participants n'ayant pas gagné, seuls les gagnants seront contactés. Les gagnants devront répondre dans les 48h suivant l'envoi de ce courrier électronique et fournir leurs coordonnées complètes. Sans réponse de la part des gagnants après ce délai, ils seront déchus de leur lot et ne pourront prétendre à aucune indemnité, dotation ou compensation que ce soit. Dans cette hypothèse, les lots seront attribués à un suppléant désigné lors du tirage au sort de la session concernée. Les gagnants devront se conformer au présent règlement. S'il s'avérait qu'ils ne répondent pas aux critères du présent règlement, leur lot ne leur sera pas attribué et sera acquis par l'Organisateur. À cet effet, les participants autorisent toutes les vérifications concernant leur identité, leur âge, leurs coordonnées ou la loyauté et la sincérité de leur participation.

Toute fausse déclaration, indication d'identité ou d'adresse postale fausse entraîne l'élimination immédiate du participant et l'acquisition du lot par l'Organisateur. La dotation est à utiliser pendant la période indiquée selon les modalités et conditions communiquées ultérieurement au gagnant. En outre, en cas d'impossibilité pour l'Organisateur de délivrer au(x) gagnant(s) la dotation remportée, et ce, quel qu'en soit la cause, l'Organisateur se réserve le droit d'y substituer une dotation de valeur équivalente, ce que tout participant consent.

#### **Conditions spécifiques du Grand Prix Final, le séjour à Madrid :**

L'Organisateur prendra à sa charge pour une valeur totale maximale de 3000€ TTC les frais liés au séjour du gagnant incluant les activités tout au long du séjour :

- Les frais liés au vol : billets aller/retour pour deux personnes en classe économique depuis l'aéroport le plus proche de sa ville de résidence en France Métropolitaine pour Madrid (taxes incluses)
- Le logement ainsi que les activités effectuées à Madrid par le gagnant et son accompagnant
- Le déplacement en transport en commun lors du séjour à Madrid (carnets/tickets de transport)
- (04) activités au choix parmi celles proposées par l'Organisateur

Le gagnant et son accompagnant auront la possibilité de choisir quatre activités parmi celles proposées par l'Organisateur, à faire sur place à Madrid, selon disponibilités :

- (01) Visite musée Stade Santiago Bernabeu
- (01) Match Real Madrid (La Liga)
- (01) City tour Madrid (en bus)
- (01) Séance ski in door
- (01) Visite palais royal Madrid
- (01) Séance in door skydiving

Pour éviter toute confusion, le gagnant du Grand Prix Final prendra à sa charge tous les autres frais liés au voyage, dont : transferts depuis et vers les aéroports, hors transports en commun, ainsi que tous les autres frais survenus après la ou les réservation(s), comme un changement de nom, de date, sont à sa charge. Le gagnant du Grand Prix Final ne peut organiser le voyage avec d'autres fournisseurs ou agences de voyage choisis par l'Organisateur. La compagnie aérienne/de train, les billets d'avion/de train sont sélectionnés par l'Organisateur et le gagnant sera tenu de les accepter. Le gagnant peut choisir une autre compagnie aérienne/de train, billet d'avion/de train ou un autre hôtel soumis à l'approbation écrite préalable de l'Organisateur et tous les coûts additionnels seront à la charge du gagnant. Le gagnant sera tenu de s'assurer que tous leurs documents nécessaires aux voyages sont valides et en leur possession. Le gagnant sera couvert par l'Assurance Voyance Assistance (AVA) souscrite par l'Organisateur pour la réalisation de ce voyage.

L'Organisateur n'a aucune obligation supplémentaire et n'assume aucune responsabilité dans le cas où le gagnant ou autre participant ne puisse pas prendre part au voyage en raison de titres/documents de voyage perdus ou non valides. Le Grand Prix Final est non transférable et non remboursable. Le Grand Prix Final, ou toute portion non utilisée du prix, ne peut être versée en argent. Si le gagnant ne peut profiter de son prix tel qu'il est défini et restreint dans les conditions ci-dessus, il sera considéré que le gagnant renonce au prix. Le voyage doit être effectué avant le 30 septembre 2023.

#### **Limitation de responsabilité :**

L'Organisateur ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait de l'impossibilité de contacter chaque gagnant, de même qu'en cas de perte, de vol ou de dégradation du lot lors de son acheminement. L'Organisateur ne pourra non plus être responsable des erreurs éventuelles portant sur le nom, l'adresse et/ou les coordonnées communiquées par les personnes ayant participé au jeu-concours. Par ailleurs, l'Organisateur du jeu concours décline toute responsabilité pour tous les incidents qui pourraient survenir lors de la jouissance du lot attribué et/ou fait de son utilisation et/ou de ses conséquences, notamment de la jouissance d'un lot par un mineur, qui reste sous l'entière et totale responsabilité d'une personne ayant l'autorité parentale.

L'Organisateur se réserve le droit, si les circonstances l'exigent, d'écourter, de prolonger, de modifier, d'interrompre, de différer ou d'annuler le jeu-concours, sans que sa responsabilité ne soit engagée. L'Organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de dysfonctionnement empêchant l'accès et/ou le bon déroulement du jeu-concours notamment dû à des actes de malveillances externes. L'utilisation de robots ou de tous autres procédés similaires permettant de participer au jeu-concours de façon mécanique ou autre est proscrite, la violation de cette règle entraînant l'élimination définitive de son réalisateur et/ ou utilisateur. L'Organisateur pourra annuler tout ou partie du jeu-concours s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au jeu-concours ou de la détermination des gagnants. Il se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

Dans le cadre de la loi, l'Organisateur ne pourra être tenu responsable d'aucune perte ou dommage encourus (incluant mais non limités aux pertes indirectes ou consécutives) ou d'aucune blessure personnelle (dont le décès) survenus en conjonction avec votre participation au concours et/ou liés aux prix, à l'exception des responsabilités qui ne peuvent être exclues par la loi (dans ce cas, la responsabilité est limitée à la responsabilité prévue par la loi). L'Organisateur ne sera tenu responsable d'informations incorrectes, invalides et incomplètes communiquées pendant ou en relation avec ce concours si la déficience est occasionnée par toute cause hors du contrôle raisonnable de l'Organisateur, incluant sans limitation les dysfonctionnements techniques. Des taxes peuvent s'ajouter au prix ou à l'utilisation du prix. Dans ce cas, un conseil financier indépendant devrait être demandé. En participant à ce concours, vous acceptez de ne pas tenir responsable l'Organisateur, ses filiales,

compagnies affiliées, agences de promotion et de publicité, partenaires, représentants, agents, successeurs, employés, officiers et directeurs pour des dommages, maladies, blessures, décès, perte, litige, réclamation qui pourraient survenir, directement ou indirectement, que ces derniers soient causés par un acte de négligence ou pas, à travers votre participation au concours, et/ou votre acceptation, possession, utilisation ou mauvaise utilisation du prix ou d'une portion du prix, de défaillances techniques de quelque sorte, incluant mais non limitées à un mauvais fonctionnement d'un ordinateur, d'un câble, d'un réseau, de matériel ou logiciel ; de l'indisponibilité ou l'inaccessibilité de toute transmission ou de téléphone ou de service internet; de l'intervention humaine non autorisée sur quelconque aspect du concours; d'une erreur humaine ou électronique qui pourraient survenir dans l'administration du concours ou lors du traitement des participations. Dans l'éventualité d'une guerre, d'actions terroristes, d'états d'urgence, de catastrophes ou de toute autre circonstance en dehors du contrôle de l'Organisateur, ce dernier se réserve le droit d'offrir une destination alternative pour la même valeur que le prix original ou d'annuler, mettre fin à, modifier ou suspendre le concours en accord avec les lois en vigueur.

### **Propriété Intellectuelle :**

La copie, reproduction, distribution, publication, affichage, retransmission, modification, création dérivée, vente ou exploitation quelconque d'une ou plusieurs portions du site <https://www.amos-business-school.eu/> est interdite, à l'exception du téléchargement de contenu du site en vue de l'impression de certaines pages, et à condition que ces copies soient réservées exclusivement à votre usage personnel (non commercial) et non pas dans le but de faire de la concurrence de quelque façon que ce soit à l'Organisateur. En envoyant votre participation, vous acceptez que l'Organisateur, ou quiconque agissant au nom de l'Organisateur, ou de ses licences respectives, ses successeurs et appointés auront le droit, dans la limite de la loi, et sans autre préavis, de revoir, ou accepter d'imprimer, de publier, de transmettre, de distribuer et d'utiliser dans le monde entier et à travers tous les médias connus à ce jour et disponibles dans le futur, votre participation, incluant sans limitation, la participation du gagnant : leur nom, leur portrait, leur profil, leur photographie, leur voix, leur image et toute information à des fins commerciales.

### **Coordonnées Personnelles :**

Votre participation au concours et toutes les données personnelles ou autres informations vous concernant collectées par l'Organisateur à travers, ou en relation avec, le concours sont sujettes à notre [Politique de Protection des Données](#). L'Organisateur collecte des informations sur vous afin de vous contacter dans le cadre du concours et dans le cadre de la remise du prix et peut également utiliser ces informations pour aider l'Organisateur à améliorer les produits et services et pour vous contacter dans le futur à propos d'offres spéciales via tout canal incluant le courrier et les messages électroniques. Si vous ne divulguez pas ces informations personnelles, vous ne pouvez prendre part au concours. Vos données personnelles seront traitées par l'Organisateur à la fois à l'intérieur de l'UE essentiellement.

### **Résolution de litiges :**

Sauf si un autre accord a été passé ou si exigé par la législation d'un état membre de l'Union Européenne ou toute autre juridiction, ces Modalités de Participation sont soumises aux lois françaises en vigueur. De plus, vous et l'Organisateur acceptez la juridiction exclusive des lois françaises afin de résoudre tout litige, réclamation ou controverse en lien avec ces Modalités de Participation. Si vous avez des questions au sujet du concours et du site, merci de nous contacter par email à [vekouma@ace-education.fr](mailto:vekouma@ace-education.fr) ou de nous écrire à CQFD-AMOS, dont le siège social se situe au 33 Rue Daviel 75013 Paris, SIRET n°39987725700044.